

**Consultation publique
Site Louvain Est**

Compte rendu de la rencontre préparatoire
avec les représentants du Bureau de projet partagé

Date : 24 mars 2021

Heure : 13h30

Lieu : Rencontre virtuelle

Étaient présents :

De l'OCPM :

Marie Leahey – Présidente de la commission

Lorène Cristini – Commissaire

Bruno-Serge Boucher – Commissaire

Marc-André Lapointe – Secrétaire-analyste

Du Bureau de projet partagé :

Ville de Montréal

Rosalie Hubert – Conseillère en aménagement, cheffe d'équipe, Direction de l'urbanisme

Annie Laurin – Conseillère en aménagement, Direction de l'urbanisme

Karim Charef – Chef de division, Direction de l'urbanisme

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Gilles Côté – Directeur, Développement du territoire et études techniques

Michel Bordeleau – Chef de division, Études techniques

Marlène Ouellet – Chargée de communication

Solidarité Ahuntsic

Ghislaine Raymond – Présidente du comité de pilotage

1. Ouverture et de la rencontre

La présidente de la commission rappelle la mission de l'OCPM ainsi que le code de déontologie qui encadre le travail des commissaires. Elle explique que ces derniers

doivent agir de manière irréprochable et indépendante, être au service du public et respecter le devoir de réserve.

2. Cadre de la consultation et démarche

La présidente de la commission rappelle le mandat, qui consiste à organiser une consultation publique sur deux projets de règlement relatifs au développement du site Louvain Est :

- P-21-008, intitulé « Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments à des fins principalement résidentielles sur le lot numéro 2 497 668 du cadastre du Québec, bordé par les rues Saint-Hubert, de Louvain Est, et l'avenue Christophe-Colomb ».
- P-04-047-219, intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal »

Le secrétaire-analyste présente le calendrier et la démarche adaptée en fonction du contexte de pandémie. Les activités de la consultation seront prioritairement en formats numérique et virtuel. Des séances présentielles seront envisagées en fonction de l'évolution des conditions sanitaires dans les mois à venir.

La séance d'information

La séance d'information aura lieu le 7 avril 2021 à 19 h. Il s'agit d'une séance virtuelle préenregistrée, visionnable en direct depuis la page d'accueil de la consultation, sur Facebook et la chaîne Youtube de l'OCPM. Elle sera également visionnable en différé sur le site de la consultation¹ et la chaîne Youtube de l'OCPM. L'objectif de cette séance est de présenter le projet Louvain Est ainsi que les modifications réglementaires concernées.

Deux vidéos explicatives réalisées par le Bureau de projet partagé seront diffusées lors de la séance. Les présentations, qui doivent inclure une narration, seront transmises à l'OCPM avant le 1^{er} avril.

La séance de questions et réponses

Également virtuelle, la séance de questions et réponses aura lieu le 21 avril 2021 à 19 h. Cette séance comprendra deux parties.

¹ <https://ocpm.qc.ca/fr/louvain-est/documentation>

Tout d'abord, les représentants du Bureau de projet partagé et leurs personnes-ressources répondront aux questions envoyées au préalable à l'OCPM par les citoyens. Les participants à la consultation auront jusqu'au 15 avril pour transmettre leurs questions à l'Office. Pour fins de commodité technique, cette étape aura été préenregistrée le 20 avril à 13 h dans les locaux de l'OCPM. Elle sera diffusée le 21 avril à 19 h, après quoi les citoyens pourront adresser de nouvelles questions en direct par téléphone aux représentants du Bureau de projet partagé.

Les séances d'audition des opinions

Une première séance d'audition des opinions aura lieu de façon virtuelle le 11 mai 2021, à 19 h. Les séances se poursuivront, si nécessaire, les 12, 13 et 14 mai, avec une possibilité de présence le 13 mai à 15 h au Centre communautaire Ahuntsic (10780, rue de Laverdure) si les conditions sanitaires le permettent. Les personnes inscrites seront invitées à présenter leur opinion à la commission, avec ou sans dépôt de mémoire. Les commissaires pourront ensuite poser quelques questions de clarification. La date limite pour signifier son intention de présenter une opinion a été fixée au 6 mai.

Les opinions en ligne, par la poste ou par message téléphonique

Les citoyens seront également invités à faire part de leurs opinions par la poste, en ligne ou par message téléphonique. Cette période d'expression des opinions s'étend du 22 avril au 17 mai².

3. Présentation du Bureau de projet partagé

Rosalie Hubert présente les modifications réglementaires proposées afin d'encadrer la réalisation du projet d'écoquartier sur le site Louvain Est.

Une version préliminaire de la vidéo explicative sur le projet d'écoquartier que le Bureau de projet partagé prépare en vue de la séance du 7 avril, est ensuite présentée à la commission.

4. Enjeux

La commission et les représentants du Bureau de projet partagé discutent des enjeux de la consultation et des préoccupations possibles du public, en vue de la séance de questions et réponses du 21 avril 2021.

² Pour plus d'information sur la démarche de consultation et les modalités de participation, consultez la page d'accueil de la consultation publique à <https://ocpm.qc.ca/fr/louvain-est>.

5. Support logistique

La présidente de la commission demande aux représentants de la Ville s'ils ont des questions relativement à leur rôle dans la consultation.

6. Le dossier de documentation

La présidente de la commission signale que les documents fournis par le Bureau de projet partagé ont été déposés sur le site Internet de l'OCPM. De plus, la commission demande aux représentants de fournir tous les documents disponibles qui permettront au public de bien comprendre le projet et la justification des modifications proposées.

7. Varia

Aucun point en varia.